



Procès-verbal des décisions de la Commission Sportive et Culturelle CSC°1/2017

Séance(s) ordinaire(s) du 2 septembre 2017

Date de convocation : 22/08/2017

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 septembre 2017 À 8h00

Elus présents (6) :

Félix BARSINAS	Président de la CODIM, maire de Tahuata
Joseph KAIHA	Vice-Président de la CODIM, maire de Ua Pou
Etienne TEHAAMOANA	Maire de Hiva Oa
Benoît KAUTAI	Maire de Nuku Hiva
Ranka AUNOA	Conseiller de Ua Huka
Ani PETERANO	Adjoint au maire de Hiva Oa

Intervenants :

Charles TAUPOTINI	Président de l'association Jeunesse Marquisienne
Christophe JAMONEAU	Responsable technique de l'association Jeunesse Marquisienne
Casimir TAMARII	Président du Comité des Sports et de la Jeunesse de Nuku Hiva
Damien HUUKENA	District Nuku Hiva
Siméon TETO	Président District Volley
Jean TETOHU	Président District Foot ball
Philippe LABLEE	Président District Vaka
Laurent BONNET	Hand Ball
Rogatien TEVENINO	Président Tennis de table Nuku Hiva
Guylène PETERANO	Secrétaire comité des sports & jeunesse Nuku Hiva
Pierre CANCIAN	Président Tennis
Antonina HHUKENA	Trésorière comité des sports & jeunesse Nuku Hiva
Christophe JAMONEAU	Responsable section sportive Football
Cédric MAGNIER	Professeur EPS coordonnateur de la section sportive

Etienne KOHUMOETINI	Comité des sports
---------------------	-------------------

Ont assisté à la commission sportive et culturelle :

Mareva KUCHINKE	Directrice Générale des Services, CODIM
Bertille ATA	Secrétaire comptable, CODIM
Mickaël FIDELE	Juriste, CODIM
Nestor OHU	Maire de Ua Huka
Thierry HUMBERT	Chef de la Subdivision Administrative des îles Marquises

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Félix BARSINAS préside la commission et Mme Mareva KUCHINKE agit à titre de secrétaire de séance.

1. ORDRE DU JOUR

Après présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Président comme suit :

Séance ordinaire du samedi 2 septembre 2017 :

- Compte rendu "projet France 2017"- Section Sportive Football
- Avancement des mini-jeux 2017
- Ligue de va'a : avis sur leur demande de subvention
- Fonctionnement de la commission

**La commission sportive et culturelle,
à l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 septembre 2017.

M. TEHAAMOANA membre de la commission sportive et culturelle se retire de la salle.

2. COMPTE RENDU "PROJET FRANCE 2017"- SECTION SPORTIVE FOOTBALL

- Vu** la convention n°3/2017 attribuant un soutien financier de 600 000 CFP à l'Association « Jeunesse Marquissienne » destiné à un déplacement en Métropole pour le rayonnement sportif des jeunes marquissiens ;
- Vu** la demande de restitution de l'événement au élus de la CODIM par courrier arrivé enregistré sous le n° 647 le 05 septembre 2017 ;

Après exposé de M. JAMONEAU

**La commission sportive et culturelle,
à l'unanimité des membres présents,**

REMERCIE les responsables du projet pour avoir mené à bien cette mission sportive et éducative et pour être venu présenter les résultats devant l'assemblée.

3. AVANCEMENT DE L'ORGANISATION DES MINI-JEUX À NUKU HIVA

- Vu** la convention n°9/2017 attribuant un soutien financier de 3 000 000 CFP au Comité des Sports et de Jeunesse de Nuku Hiva destiné à l'organisation des 2èmes compétitions sportives des Marquises nord programmées du 9 au 11 novembre 2017 à Nuku Hiva ;
- Vu** la demande du Comité des Sports et de Jeunesse de Nuku Hiva à la CODIM pour intervenir auprès de la Flottille administrative afin de bénéficier de la gratuité du transport des sportifs des îles de Ua Pou et de Ua Huka vers Nuku Hiva et retour, par courrier arrivé enregistré sous le n° 601 le 25 août 2017 ;

Après exposés de l'avancement du projet sportif par les membres du Comité Jeunesse et Sport de Nuku Hiva,

**La commission sportive et culturelle,
à l'unanimité des membres présents,**

PRÉCISE aux membres du comité présents, que dans l'avenir, il sera difficile pour la CODIM d'assister financièrement les événements sportifs qui sont programmés la même année que le festival des arts ;

INVITE le Président du Comité des Sports et de Jeunesse de Nuku Hiva à demander directement à la Flottille Administrative un devis et un abattement pour le transport des sportifs entre Ua Huka, Ua Pou et Nuku Hiva ;

INVITE le Comité des Sports et de Jeunesse de Nuku Hiva à reconsidérer les dates de l'événement prévus du 9 au 11 novembre. En effet, c'est dans cette même période que les jeunes scolarisés rentrent dans leurs îles respectives pour reprendre leur scolarité.

4. LIGUE DE VA'A : AVIS SUR LEUR DEMANDE DE SUBVENTION

- Vu** la demande de subvention de la Ligue de Va'a pour le financement du projet AGIR VA'A à hauteur de 4 800 000 CFP
- Vu** la décision du conseil communautaire n°2-2017 du 27 mai 2017 d'étudier le budget du projet et de regrouper les informations concernant le projet et la composition de la ligue en commission sportive et culturelle
- Considérant** que ce projet ne concerne que certains élèves de l'île de Ua Pou,
- Considérant** que la ligue de va'a ne regroupe pas les autres districts des îles Marquises,
- Considérant** l'absence de consultation avec les enseignants sur ce projet pédagogique,
- Considérant** que la demande de subvention atteint 67 % du budget total de l'opération,

Sur proposition de Monsieur Joseph KAIHA, maire de Ua Pou, une rencontre sera organisée entre la commission sportive et culturelle et les associations et ligue de va'a lors des 2èmes compétitions sportives des Marquises nord programmées du 9 au 11 novembre 2017. L'objet de cette rencontre est de discuter de l'organisation et de l'avenir du va'a aux Marquises.

**La commission sportive et culturelle,
après délibération
à l'unanimité des membres présents,**

ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE à la demande de subvention citée en référence.

**Le Président de la commission
étant le Président de la CODIM,**

SUIT L'AVIS de la commission sportive et culture et

DÉCIDE de ne pas attribuer la subvention demandée à la ligue de va'a.

5. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Considérant le démarrage tardif de la séance dû à un problème technique et qu'un conseil communautaire suit les travaux de la commission ce même jour,

Sur proposition du Président de la commission,

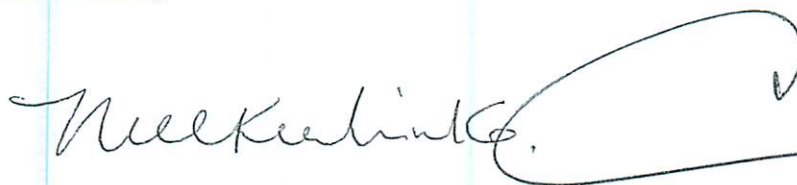
**La commission sportive et culturelle,
après délibération
à l'unanimité des membres présents,**

DECIDE de reporter le débat sur les rôles et missions des commissions à une date ultérieure.

Monsieur le Président clôt la séance de travail de la commission sportive et culturelle, remercie l'assemblée et lève la séance à 09H30.

Secrétaire de séance,

Le président,



Mareva KUCHINKE



Félix BARSINAS